

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 4 mars 2024

PLAN RÉGIONAL SANTÉ-ENVIRONNEMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : **LES TERRITOIRES EN ACTION POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ !**

L'air que nous respirons, l'eau et les aliments que nous ingérons, le bruit auquel nous sommes exposés, influent tous de manière plus ou moins directe sur notre santé. C'est pourquoi, depuis 2004, la France élabore tous les cinq ans un Plan National Santé-Environnement (PNSE). Inscrits dans le Code de la santé publique, ces plans successifs ont permis des avancées notables pour réduire l'impact de l'environnement sur la santé, une meilleure prise en compte de la santé environnement à toutes les échelles, et le développement de programmes de recherche structurés.

Le plan national est décliné dans chaque région par des actions adaptées aux spécificités locales au travers d'un plan régional santé environnement, qui a pour objectif de mobiliser les acteurs au plus près des territoires. Il doit aider à outiller en santé-environnement les acteurs locaux, au premier rang desquels les collectivités territoriales, en tenant compte de leurs besoins, et en suscitant leur implication et le partage d'expériences.

Le nouveau Plan Régional Santé-Environnement 2024-2028 en Auvergne-Rhône-Alpes

Ce lundi 4 mars, Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône et Cécile COURRÈGES, Directrice générale de l'Agence régionale de santé (ARS), ont présenté le quatrième Plan Régional Santé-Environnement (PRSE 4) 2024-2028 depuis le campus VetAgro Sup à Marcy-l'Etoile.

Plus de 200 personnes (services de l'État, collectivités territoriales, Universités, membres des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), Unions régionales des professionnels de santé (URPS), associations...) ont assisté à cette conférence régionale, à laquelle sont intervenus Anne-Cécile VIOLLAND, Députée et Présidente du Groupe national Santé Environnement (GSE), Patrick GIRAUDOUX, Professeur et membre du Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (CoVARS), Diana SEPULVEDA, Ingénieure et référente One Health, et Marlène DUSSAUGE, Coordinatrice du projet européen « One Health 4 Cities - URBACT » à la ville de Lyon.

Le PRSE 4 vise à inscrire la santé dans toutes les politiques, et l'environnement dans les politiques de santé. Au cours des cinq prochaines années, le PRSE 4 poursuivra trois objectifs ambitieux déclinés en onze actions :

- Axe 1. Développer les connaissances, informer et sensibiliser les acteurs
 - Observation en santé-environnement
 - Éducation et promotion de la santé-environnement
 - Formation des acteurs en santé-environnement
- Axe 2. Réduire les expositions
 - Espèces à enjeux pour la santé en expansion
 - Zoonoses
 - Ressources en eau : réutilisation d'eaux non conventionnelles
 - Ressources en eau : plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)
 - Qualité de l'air extérieur
 - Qualité de l'air intérieur
- Axe 3. Mobiliser les territoires
 - Animation territoriale (acculturation, diagnostics, accompagnement de projets)
 - Urbanisme favorable à la santé

La démarche « Une seule santé » est au cœur du PRSE 4

Face aux enjeux du changement climatique et suite à la crise COVID-19, la société a pris conscience que les multiples interactions, à petite ou grande échelle, entre l'homme, l'environnement et le monde animal impactent notre santé. Le PRSE 4 intègre ainsi le concept « Une seule santé » (« [Approche One Health](#) ») pour guider l'action publique : il tient compte des liens complexes, dans une approche globale des enjeux sanitaires, entre la santé des animaux, des végétaux et des êtres humains, ainsi que les perturbations de l'environnement générées par l'activité humaine.

Un plan qui mobilise largement la communauté régionale en santé-environnement

Tout au long du processus d'élaboration du plan, la communauté régionale en santé-environnement mobilisée s'est élargie. Comprenant près de 400 membres, cette communauté a permis d'enrichir le projet et de le rendre plus ambitieux, grâce à une consultation numérique d'envergure.

Des rencontres et des ateliers ont permis aux participants de s'approprier, concrètement les actions et outils que leur propose le PRSE 4 pour agir, dans les territoires, en santé-environnement.

Le PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes est consultable sur www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr